

Triste noyade !

Comme s'il y avait des noyades bien gaies, des noyades à vous faire mourir de rire !

Assassinat brutal !

Pourquoi brutal ?

Mariage fashionable !

Oh ! celui là, c'est le plus horripilant de tous, le plus bête et le plus ridicule.

Un journaliste de Montréal a laissé dernièrement, bien loin derrière lui, tous ceux qui ont commis les bourdes les plus épouvantables, en écrivant cette phrase qui mérite de passer à la postérité :

"Le Palais de Justice a repris ce matin presque sa physionomie d'antan."

Et dire que celui qui a écrit cela mange peut-être du pain, comme une personne naturelle !

Scandale ! Scandale !

* * Il existe au Canada un village—le seul du genre—où pas un conseiller municipal n'a été nommé par le peuple.

Ceci demande une explication.

Il paraît qu'au Côteau-Landing, c'est le nom de ce village type, tout n'est pas rose dans les fonctions de membre du conseil et, il est résulté de cet état de choses un curieux résultat, c'est qu'au bout de quelques séances un, puis deux, puis trois conseillers, etc., etc., se sont pris d'un dégoût subit pour la vie publique et ont préféré payer l'amende imposée par le code plutôt que de revenir.

En pareil cas, les autres conseillers nomment un remplaçant à l'absent ou au réfractaire, comme on voudra le nommer et, le temps aidant, et les conseillers s'en allant, on est arrivé à ne plus en avoir un seul nommé par le peuple.

C'est dans ce même village qu'un individu, menacé d'un procès, se fait arrêter par un ami, pour la même cause, et acquitter par son père, juge de paix.

On croirait que cela se passe dans un pays lointain, sauvage, impossible, chez les Patagons, et nous sommes tout étonnés quand nous apprenons que c'est à quelques lieues de Montréal que l'on voit ces choses étonnantes.

Scandale ! scandale ! !

* * On me dit aussi qu'il y a des scandales politiques, mais comme je n'en ai pas plus entendu parler que vous-même, et que je ne m'occupe jamais de cuisine de ce genre, permettez moi de n'en croire ni de n'en souffler mot.

Car, si c'était vrai, quel scandale !



A L'ÉTRANGER

Il est bien loin le temps où une jolie femme répondait à l'audacieux qui lui demandait si la fumée du tabac l'incommodait, qu'elle l'ignorait, personne ne s'étant jamais permis de fumer devant elle.

Si nos grand'mères ont connu cet âge d'or, cet état d'innocence et de nativité, il est probable que nos petites-filles, entraînées par le progrès, oseront non seulement frayer avec les fumeurs, mais partageront même leurs goûts dépravés.

On a commencé par tolérer la fumée pour ne pas faire fuir le fumeur, puis on s'est essayé à cette chose nouvelle, la cigarette, et on y a pris goût.

C'est de haut aujourd'hui que vient l'exemple, à l'étranger du moins, et peu de têtes couronnées échappent à la contagion du tabac.

La czarine, pour oublier sans doute les soucis et les craintes de l'heure présente, aime à rêver en lançant les spirales de sa cigarette, dans l'air embaumé de son joli boudoir, tout rempli de palmiers, petit coin de l'Alhambra transporté dans le Nord.

La reine de Roumanie porte en châtelaine à sa ceinture une boîte à cigarettes en or. Son excuse, s'il en est besoin d'une, c'est qu'elle écrit avec talent : ce n'est pas la reine, sans doute, c'est Carmen Sylva qui fume.

Moins discrète, la reine Marguerite d'Italie ne se cache même pas pour fumer et déclare que le tabac est la chose du monde la plus essentielle à son bien-être.

La reine régente d'Espagne donne ses préférences aux cigarettes égyptiennes dont elle fait une grande consommation, et c'est un plaisir pour le petit roi d'allumer les cigarettes de maman. Il est probable que S. M. Catholique, pervertie par ce mauvais exemple, n'attendra pas l'âge de raison pour fumer.

Et combien d'autres encore : la reine Nathalie de Serbie, qui possède un magnifique attirail de fumeuse ; Mme la comtesse de Paris qui n'aime que le tabac de la Havane, et sa fil'e, la reine de Portugal, qui fait venir ses cigarettes de Dresde.

Mais c'est à l'impératrice d'Autriche que reviendrait de droit la couronne, si l'on en décernait une dans ce concours de têtes déjà couronnées. Trente à quarante cigarettes par jour ne l'effraient pas, elle ne craint même pas, après son dîner, de tirer quelques bouffées d'un énorme cigare italien, et l'on dit que l'index et le pouce de sa main délicate portent les traces accusatrices de cet abus déplorable.

Tout au contraire, la reine Victoria est impitoyable pour les fumeurs, mais son âge nous permet sans irrévérence de la classer dans la catégorie des grand'mères, dont je parlais au début, et même dans celle des arrières grand'mères.

En présence de tant d'exemples illustres, de crainte de blesser peut-être quelqu'une de mes lectrices, je me contente de constater, sans critiquer, sans approuver surtout. Egoïsme peut être : c'est si désagréable de sentir fumer les autres, et si agréable de fumer soi-même.

* *

Cette fin de siècle aura du reste été pour la femme une ère d'émancipation, et le temps n'est probablement pas éloigné, où toutes les carrières lui seront ouvertes.

Les femmes qui ambitionnent d'être mises au même niveau que les hommes, ne prennent pas garde qu'il leur faut s'abaisser pour arriver là. Elles devraient méditer le conseil de Molière :

C'est par leurs beaux côtés qu'il leur faut ressembler.

L'état du Kansas tient la tête dans cette voie de l'émancipation féminine, car on sait qu'en ce pays privilégié les femmes ont le droit de voter.

Il paraît que les abstentions ont été considérables dans les campagnes surtout. Quelques joyeux farceurs avaient fait publier partout, à son de trompe, qu'avant de déposer leur bulletin dans l'urne, les dames devaient déclarer à haute voix leur âge. Presque toutes les électriques ont reculé, prenant la chose au sérieux. Quant à celles qui ont affronté cette déclaration, la statistique constate que 90 % ont vingt-et-un ans, juste l'âge légal, tandis que les autres ont entre soixante-dix et cent ans.

Voyez à quelles belles conclusions peut mener la statistique. Cette donnée permettrait de conclure qu'au Kansas il n'y a pas d'âge intermédiaire entre vingt-et-un ans et soixante-dix.

En attendant qu'elles jouissent de leurs droits politiques, ce qui rendrait certainement plus rude encore le métier de candidat et n'aurait d'autre avantage que d'offrir de grandes ressources aux vaudevillistes, les femmes sont en passe de conquérir dans tout le monde civilisé leur place au soleil pour l'exercice des professions libérales.

Sans jamais se mettre d'accord, les partisans du pour et du contre pourront invoquer des arguments en faveur de leur cause.

Pourquoi donc après tout les femmes, qui savent si délicatement panser les blessures de l'âme et du corps, n'exerceraient-elles pas la médecine ?

Pourquoi donc les dames, qui passent pour avoir en général la langue bien pendue, n'exerceraient-elles pas le métier d'avocat ?

Ici pourtant il y aurait peut-être abondance nuisible de biens : on dit bavard comme une femme et bavard comme un avocat... le cumul serait peut-être dangereux.

* *

Puisque j'ai parlé des avocats, voici une anecdote qui nous vient d'Angleterre et qu'on donne pour authentique.

Devant un juge de ses amis, ce qui excuse la familiarité de la répartie, un avocat plaide et, naturellement, plaide longuement, quand un âne se mit à braire dans la rue.

—Parlez l'un après l'autre, dit le juge fort sérieusement : on ne peut vous comprendre tous les deux à la fois.

La plaidoirie finie, le juge à son tour prend la parole et l'âne recommence de plus belle. Alors poliment :

—Je demande bien pardon à Votre Seigneurie, mais il y a dans cette salle un tel écho qu'on saisit difficilement ses paroles.

* *

Lorsqu'en France avocats et juges se prennent à partie, ils y mettent d'ordinaire plus de délicatesse.

Dernièrement, au palais, le président s'était endormi profondément durant un plaidoyer trop long, et ses deux assesseurs

Imitaient son sommeil autour de lui rangés.

L'avocat qui avait la prétention, peut-être excessive d'ailleurs, d'être écouté, s'arrête net, et le silence succédant à ses périodes, réveille le président.

Alors l'avocat, bon enfant :

—Je disais, monsieur le Président, qu'il y a conscience à laisser ainsi ronfler M. le juge qui est à votre droite, car il va sûrement réveiller M. le juge qui est à votre gauche.

A. D'AUVILLE.

BIBLIOGRAPHIE

Nous offrons nos remerciements à qui de droit pour diverses publications récemment reçues, v. g. *Statistiques vitales des principales villes du Canada, Annuaire de l'Université Laval* pour l'année universitaire 1891-92, très utile et intéressant ; *Règlements et rapports* du Conseil d'hygiène de la province de Québec. Cet opuscule ci est surtout d'une utilité majeure, et nous en recommandons la lecture à tous ceux qui s'intéressent à cette question vitale.

Sous le titre d'*Homonymes français*, M. Chs Baillargé, ingénieur de la cité de Québec, membre de la Société Royale du Canada, publie une compilation, genre dictionnaire, qui ne manque pas d'un certain intérêt et pourra se révéler, à l'occasion, d'une réelle utilité. M. Baillargé est devenu familier avec ses ouvrages arides : c'est le deuxième, peut-être le troisième qu'il publie, si nous ne faisons pas erreur. C'est un service important, sans aucun doute, qu'il rend à notre langage, et que la suite du temps nous fera mieux apprécier.

Ce volume, bien fait, est sorti des ateliers typographiques de l'*Étudiant* et fait honneur à l'éditeur, M. F.-A. B.

L'éditeur Darveau, à Québec, publie un autre volume du même ouvrage et du même auteur : *Homonymes anglais*. Mêmes remarques.—J. S.-E.

Les amis sont des gens pareils aux parapluies. On ne les a jamais sous la main quand il pleut. — DE BANVILLE.

L'histoire de notre vie ne se compose pas de la totalité des jours que nous avons vécus, mais seulement des heures lumineuses ou tristes qu'ils contiennent.—BRUNETIÈRE.